



POLITIQUE DES LANGUES OFFICIELLES

WEIGHTLIFTING CANADA HALTÉROPHILIE MÂITRES

1. PRÉAMBULE

La Loi sur les langues officielles du Canada reconnaît que notre pays a deux langues officielles – le français et l'anglais.

2. OBJECTIF

L'objectif de cette politique est de s'assurer de fournir des services de qualité égale dans les deux langues officielles à tous les membres et au public.

3. CLAUSES

i) COMMUNICATIONS

i) CORRESPONDANCE

La correspondance devrait normalement être répondue dans la langue utilisée par le membre qui écrit à la WCHM. Si la WCHM initie la correspondance, celle-ci devrait chercher à déterminer la langue préférentielle de l'individu à qui elle s'adresse.

ii) FORMULAIRES

Tous les formulaires utilisés par les membres devraient être disponibles en anglais et en français, préférablement dans un format bilingue. Si des versions séparées sont produites la disponibilité du formulaire dans l'autre langue devrait être notée.

iii) PUBLICATIONS

N'importe quelle publication à l'intention des membres de la WCHM ou du grand public doit être publiée en simultané en anglais et en français. Des exemples de telles publications sont tout le matériel technique et non-technique, tout le matériel ressource des règlements, les rapports de vérificateurs, les rapports de l'AGA et les procès-verbaux du Conseil.

iv) COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les communiqués de presse à l'intention du grand public doivent être publiés en simultané en anglais et en français.



POLITIQUE DES LANGUES OFFICIELLES

WEIGHTLIFTING CANADA HALTÉROPHILIE MÂÎTRES

v) SITE WEB

Toute information sur le site web de la WCHM sera publiée en simultan  en anglais et en fran ais.

vi) ASSEMBL E G N RALE ANNUELLE ET AUTRES R UNIONS

Quand la r union de l'AGA, la conf rence ou le s minaire inclut des membres des deux langues officielles, des efforts devraient  tre faits pour s'assurer que les membres se sentent libres d'utiliser la langue de leur choix.

- Un service d'interpr tation sera offert au besoin.

vii) TRADUCTION

Bien que la pr sence de b n voles capables de fonctionner dans les deux langues officielles pourrait aider   r duire le besoin de traduction, une proc dure de recours de traduction sera sans doute n cessaire pour plusieurs documents et publications.

Quand la traduction du mat riel est requise, une telle traduction sera compl t e, dans la mesure du possible, par le(la) Directeur(trice) des Traductions ou personne d sign e.

Tous les documents traduits seront v rifi s par le(la) Directeur(trice) des Traductions de la WCHM pour s'assurer de la qualit  et de la pr cision du travail original.

viii) EXCEPTION

Dans une situation d'urgence quand une annonce doit  tre faite imm diatement, l'annonce doit  tre faite en anglais, avec la traduction fran aise   suivre.



POLITIQUE DES LANGUES OFFICIELLES

WEIGHTLIFTING CANADA HALTÉROPHILIE MÂÎTRES

II) COMPÉTITIONS

Aux championnats nationaux, toutes les annonces publiques, telles que tirages, résultats et cérémonies de médailles doivent être menées dans les deux langues officielles.

III) APPLIQUER CETTE POLITIQUE

La WCHM est déterminée à répondre à toute plainte, qui peut arriver de temps en temps à propos de l'application de sa Politique des langues officielles, soit des plaintes directement de la part de ses membres, de la part de ses bénévoles ou de la part du public. Ces litiges seront dirigés au Président de la Fédération pour son action.